

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 avril 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 5 avril 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 avril 1873](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationNancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Godin prévient Tisserant qu'il lui envoie deux fourneaux Rogeat et non un seul car le premier ne porte pas le nom du fabricant. Sur les émaux utilisés par Rogeat : émaux appliqués par voie humide sur la fonde froide comme on le faisait avant 1852.

NotesGodin mentionne son « brevet » de 1852 : certificat d'addition 12793 du 27 décembre 1852 pour la décoration de meubles et autres objets, en fonte de fer, par l'application d'émaux, de cristaux, et procédés employés dans la décoration de la faïence et de la porcelaine(voir en ligne : INPI 19e : dossier 1 BB12793 (1), <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 22 décembre 2022).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Dessin](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Rogeat, Joseph-Louis \(1789-18..\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 4 p. (205r, 206v, 207r, 208v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Seulement je serai en
mesure de vous donner
des renseignements
sur le journal.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de mes sentiments
dévoués

Godon

Guise 7 Avril 73

Monsieur Cisserant,

Au lieu d'un fourneau c'est de
que vous recevez, car j'apprends
aujourd'hui que celui que j'avais deman-
de de vous envoyer ne portait pas
le nom de Rogeat on a cru devoir
vous en envoyer un second dont le
dessus n'est pas émaillé, mais
sur lequel le nom de Rogeat se

trouvé. Le motif pour lequel ce
dernier n'est pas émaillé c'est
parce que l'émail n'a pas de solidité
suffisante pour être employé sur
le dessus sans être cloisonné, comme
je l'ai indiqué dans mon brevet de
1858. Les émaux de Poggat sont
des émaux appliqués par voie
humide et on pourrait être appli-
qués que sur des surfaces planes.

Bien que le nom de Poggat ne
soit pas sur le fourneau dont
l'émail est cloisonné, je pense
qu'il aurait suffi de vous envoyer

les dessins de Poogeat que je vous
remets ci-inclus pour qu'on ne
puît mettre en doute que ce sont
bien là les appareils qu'on a
entendu m'opposer aux débats
du procès.

J'espère que vous comprendrez
ainsi, et que vous pourrez faire
comprendre au besoin, que l'émail
de Poogeat n'est autre qu'un émail
appliqué par la voie humide sur les
fontes froides, comme on le faisait
avant 1818; et que Poogeat y a ajouté
depuis le système de clouage

207